

Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 (EIN2000) pour :

- projets soumis à Permis d'Aménager ou à Déclaration Préalable (au titre des art. R.421-19 à R.421-23 du C. Urba) **et en site Natura 2000**

(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 1°)

- travaux situés en site inscrit et en site Natura 2000

(soumis à EIN2000 par l'Arrêté du préfet de région du 18/05/2011 – item 5°)

- travaux situés en site classés

(soumis à EIN2000 par l'Article R.414-19-I-8° C.Env)

DEMANDEUR :

Structure :	Conservatoire du Littoral de Bretagne
Nom et prénom :	Le Breton Jérôme
Coordonnées :	8 Quai Gabriel Péri, Port du Légué, 22194 PLERIN cedex (BP 60474)

TYPE DE PROJET :

Nature des travaux prévus (constructions nouvelles, travaux sur existant, aménagement, ...) et description sommaire, y compris les travaux connexes (coupes, terrassements, zone de stockage de matériaux...):

Les travaux prévus ont pour objectif l'amélioration des abords de la maison du Littoral et de l'accueil du public sur le site des dunes et étangs de Kerouiny. Il vise à :

- Améliorer l'intégration de la maison du Littoral dans son site naturel par la renaturation d'une partie du parking existant
- Perméabiliser les sols en décrouant l'enrobé existant et en réalisant les parkings en terre-pierre
- Aggrandir l'espace de retournement des bus
- Créer un sentier dans le remblai permettant une continuité du sentier littoral
- Enrichir la perception du milieu par la mise en oeuvre de signalétiques pédagogiques
- Permettre un accès au sommet du blockhaus nord pour l'observation des étangs et des dunes
- Raccorder la piste cyclable du littoral au site

Emprise des travaux (linéaire ou surface) et description sommaire :

Le projet a une emprise d'environ 3372m² met en oeuvre des travaux de terrassements, de gestion des eaux pluviales, de voiries et chemins, d'éléments maçonnés, d'ouvrages d'art, de mobiliers.

Période de réalisation des travaux : à partir de Mars 2022

LOCALISATION DES TRAVAUX :

Commune	TREGUNC	Lieu-dit	
---------	---------	----------	--

PROTECTION DU SITE (CLASSE/INSCRIT) : Projet hors sites (inscrit ou classé) (1)

Nom du site	Dunes et étangs de Kerouiny	<input type="checkbox"/> Site inscrit (1)	<input checked="" type="checkbox"/> Site classé (1)
-------------	-----------------------------	---	---

SITE NATURA 2000 : Projet hors sites Natura 2000 (1)

		Type de site Natura 2000 (1)	
		ZSC (Habitats faune Flore)	ZPS (Oiseaux)
Nom	Dunes et étangs de Kerouiny		

Objectif de conservation de ces sites Natura 2000 (le cas échéant) : (1) et (2)

Habitat

- forestiers landes, tourbières, ... de rivières et prairies humides
 Autres : (préciser) ... Étangs et dunes

PIECE à JOINDRE :

Un plan de localisation précis du projet sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel les travaux et la zone d'évolution des engins de travaux seront positionnés.

(1) cocher la case concernée

(2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

CARACTERISTIQUES DEL'OPERATION: (1) et (2)

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'espèces d'intérêt communautaire sur la zone de travaux (parcelle concernée par les travaux, zone d'évolution des engins, aire de stockage des matériaux ...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 300 m de la zone des travaux, d'une zone sensible pour les oiseaux hivernants pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de la zone des travaux, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Les travaux sont susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'eau (rejets, matières en suspension, passage à gué...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Le projet comprend des plantations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1) **Si six « NON »** => projet considéré sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ci-dessus

2) **Si au moins UN « OUI »** => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence du projet sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences.

Compléments nécessaires
si au moins un « OUI » a été coché dans le questionnaire précédent

Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura2000 a été désigné:

(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, sensibilisation des entreprises, reconstitution d'un maillage bocager assurant les mêmes fonctions que les espaces éventuellement détruits, choix d'essences adapté à l'environnement local...)

- La période de travaux se déroulera sur 2 mois et 2 semaines, limitant au maximum le dérangement des oiseaux hivernants au niveau des étangs situés à une centaine de mètres.
- Tous les espaces à renaturer se feront de manière très simple en laissant la repousse naturelle de la végétation endogène. La végétation spontanée sera maîtrisée à certains endroits en massifs arbustifs.

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à

Signature du pétitionnaire :

Le